



Rapport du président 2017-2018

Pour la période en question, le Conseil d'établissement s'est réuni à 8 reprises. La participation des membres a été excellente. La présence des membres du conseil d'établissement a été excellente toute au long de l'année. Des échanges constructifs ont eu lieu permettant de faire cheminer les dossiers.

La période - Mot des représentants- (personnel du soutien, enseignant, directrice, service de garde) a été déplacée au début des réunions afin de s'assurer d'un temps adéquat pour ce point dont j'accorde beaucoup d'importance.

Plusieurs dossiers sont présentés tout au long de l'année nécessitant soit une approbation, une adoption ou pour information. Ces dossiers sont pour la grande majorité des dossiers internes à l'école du marais permettant le bon fonctionnement et la vie de l'école. Voici un aperçu des sujets traités :

- Aspects généraux:
 - Projet éducatif, plan de réussite, Convention de gestion et réussite scolaire, Rapport activités, Règles de conduite et mesures de sécurité, Acte d'établissement, grilles matières annuelles, frais exigés aux parents, sujets relatifs à la bonne marche de l'école, etc.
- Services éducatifs:
 - Régime pédagogique, manuels scolaires et matériel didactique, coûts frais soutien scolaire, normes et modalités d'évaluation, activités éducatives, etc
- Ressources matérielles et financières:
 - Utilisation locaux, dons et contributions, budget annuel de l'école

Lors de la dernière année nous avons fait des efforts afin de limiter la durée des conseils d'établissement en gérant davantage le temps lors des réunions.

Le Conseil d'établissement a pris position afin de réclamer la nouvelle école secondaire dans le Plateau. Intervention auprès du maire et des conseillers municipaux afin d'illustrer l'importance que ce projet soit adopté au conseil municipal.

FONDS DESTINATIONS SPÉCIALES :

Une des fonctions du Conseil d'établissement est de gérer le fonds à destinations spéciales. En début d'année, le Conseil d'établissement a établi la répartition des fonds à destinations spéciales pour l'année soit un total de 20 000\$:

- Priorité 1 : Cour d'école, gymnase et bibliothèque 7000\$
- Priorité 2 : Réussite éducative et projets motivateurs 5000\$
- Priorité 3 : Achat de matériel 7000\$
- Priorité 4 : Finissants 1000\$

Je réitère l'importance de poursuivre à faire appel aux enseignantes et enseignants pour produire des demandes précises (détails et coûts) pour ensuite présenter ces demandes au conseil d'établissement. Les personnes les mieux placées sont le personnel de l'école pour établir les différents besoins en matériel. Le matériel acquis va permettre à plusieurs enfants d'en bénéficier, et ce pour plusieurs années.

Le projet cour d'école est sans doute le projet le plus important présenté cette année. Ce projet est évalué à 25 000\$ réparti comme suis : école : 5 000\$, subvention : 10 000\$ et fonds destinations spéciales 10 000\$. Mme Lynne fait les démarches pour l'obtention la subvention et j'applaudie la démarche de Lynne dans ce dossier et sa volonté de toujours améliorer ce que l'école peut offrir aux enfants de l'école du Marais.

J'aimerais prendre l'occasion pour remercier les membres de l'OPP qui ont fait vivre les activités dans l'école du Marais. En tant que président, il est important pour moi d'être à l'écoute des besoins des enseignants et des élèves. Notre implication doit demeurer dans le meilleur intérêt des élèves.

Pierre Jefferson